



Documents requis pour les ressortissants pakistanais

1. Demande de regroupement familial

- ❖ Veuillez soumettre tous les documents dans l'ordre indiqué et ne pas les agraffer ensemble

Pour le demandeur principal (époux de l'hôte)

- Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager
- Pour les passeports disparus, le rapport de police ¹
- Remplir le „Questionnaire for applicant“ pour la vérification des documents inclus 1 photo
Ce formulaire est disponible sur notre page web
- Certificat de naissance (original) ^{1 + 2}
Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents
- Nikah Nama (original + traduction anglaise) ¹
- Marriage Registration Certificate MRC émis par NADRA ¹
- Photocopies des cartes d'identités (CNIC) du demandeur et des parents du demandeur
- Si le(s) parent(s) ne sont pas vivants, certificat(s) de décès émis par NADRA ¹
- Family Registration Certificate FRC émis par NADRA ¹
Indiquant les noms des parents, sœurs et frères
- Family Registration Certificate émis par NADRA (uniquement si les deux époux sont pakistanais) ¹
Indiquant les noms de l'époux et des enfants
- Police certificate ¹
- Photocopie des certificats d'études
- Certificat de domicile émis par le "District Magistrate" ¹⁺²
- Affidavit du demandeur légalisé par un notaire public ²
Sur son état civil avant le mariage mentionnant "single, married, divorced or widowed"
- Affidavit du/des parent(s) du demandeur légalisé par un notaire public ²
Sur l'état civil du demandeur avant le mariage mentionnant "single, married, divorced or widowed"
- Photographies du demandeur et de l'époux
Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage
- Lettre du demandeur (en anglais ou avec traduction)
Expliquant les raisons de cette procédure
- 3 x Formulaires de demande de visa national D pour chaque personne (incl. enfant(s))
Ce formulaire est disponible sur la page web du SEM
- 4 x Photographies de type passeport sur fond blanc

Pour l'hôte en Suisse

- Photocopies du permis de séjour/établissement (B, C ou N) ou du passeport suisse
- Certificat de domicile ²
- Certificat individuel d'état civil (uniquement pour les Suisses) ²
- Si l'hôte est Pakistanais: Family Registration Certificate FRC
Indiquant les noms des parents, sœurs et frères
- Questionnaire complémentaire : „Questionnaire additionnel“
Ce formulaire est disponible sur notre page web
- Lettre de l'hôte
Expliquant les raisons de cette procédure

¹ attesté/légalisé par le Ministère des affaires étrangères

² pas daté de plus de six (6) mois après l'émission

- Seulement nécessaire si un/des enfants est/sont concerné(s)
 - Certificat de naissance (original) ¹⁺²
Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents
 - Child Registration Certificate CRC émis par NADRA (avec traduction anglaise) ¹
Certificate for children under 18 years)
 - Jugement concernant la garde des enfants mineurs si les parents sont divorcés ou séparés (Original légalisé + traduction anglaise) ¹
 - Photocopie des certificats d'études
 - Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager
 - Pour les passeports disparus, le rapport de police ¹

- Seulement nécessaire si le demandeur est divorcé / séparé / veuf
 - Nikah Nama du/des mariage(s) précédent(s) (original + traduction anglaise) ¹
 - Marriage Registration Certificate MRC émis par NADRA du/des mariage(s) précédent ¹
 - Jugement de divorce de la cour (original en Urdu légalisé + traduction anglaise) ¹
 - Divorce Certificate NADRA avec date de validité (original) ¹
 - Certificat de décès pour de l'époux précédent émis par NADRA ¹
 - Photographies du demandeur et de(s) l'époux précédent(s)
Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage

2. Préparation de mariage

- ❖ Veuillez présenter les mêmes documents que sur la liste de regroupement familial à l'exception du Nikah Nama et du Marriage Registration Certificate MRC
- ❖ Veuillez noter que nous vous demanderons de remplir des formulaires spécifiques à l'ambassade
- ❖ Photographies du couple avant le mariage ou pendant la cérémonie des fiançailles

Prix ³

Service	Prix
Vérification des documents	PKR 76'000.00
Préparation de mariage	PKR 92'100.00
Traducteur (pour chaque rendez-vous)	PKR 5'000.00

- ❖ Les frais sont à payer en roupies pakistanaises et en espèce au moment du rendez-vous
- ❖ Les émoluments pour les demandes de visas ne sont pas inclus

Informations additionnelles

- ❖ Les rendez-vous sont obligatoires. Pour réserver, veuillez nous contacter (isl.ziv@eda.admin.ch)
- ❖ Si le demandeur ne parle pas Anglais ou Urdu, veuillez-nous le communiquer au moment de la prise de rendez-vous afin que nous puissions organiser un interprète
- ❖ Les documents doivent être soumis de **façon personnelle à l'Ambassade** d'Islamabad
- ❖ Les demandes sont seulement acceptées **si tous les documents sur la liste sont présents**
- ❖ Aucune information sur le dossier ou sur le cours de la procédure n'est donnée par téléphone
- ❖ La vérification des documents prend au moins **4 à 6 mois**

¹ attesté/légalisé par le Ministère des affaires étrangères

² pas daté de plus de six (6) mois après l'émission

³ le montant exact de la vérification est communiqué au moment de la prise de rendez-vous. Les frais sont sujets à des variations dues au taux de change et à des changements de procédures